

Communiqué de presse

UN PLAFOND DÉMOGRAPHIQUE RIGIDE ? UN DANGER POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ !

LAUSANNE, le 23 avril 2026 – L’initiative de l’UDC « Pas de Suisse à 10 millions » met en danger les patientes et les patients. Compte tenu de la dépendance de la Suisse aux professionnelles et professionnels de la santé venus de l’étranger, le plafonnement de la population aggraverait encore la pénurie de personnel et entraînerait des limitations dans l’accès aux soins, une baisse de qualité et même une hausse des coûts. Les organisations de la santé mettent en garde contre les conséquences de cette « initiative du chaos ».

Le « Comité de la santé contre l’initiative du chaos » a présenté aujourd’hui ses arguments en Suisse romande. Cette alliance réunit des acteurs majeurs du secteur, parmi lesquels H+ les Hôpitaux de Suisse, Ospita, Aide et soins à domicile Suisse, ARTISET avec ses associations de branche Curaviva, Insos et Youvita, Physioswiss, ainsi que l’Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI-SBK). D’autres organisations spécialisées ou régionales comme palliative.ch et l’Association des pédiatres zurichois ont aussi déjà rejoint le comité. Ensemble, elles alertent sur le risque d’une grave dégradation dans l’accessibilité et la disponibilité des soins en Suisse en cas d’acceptation de l’initiative.

Délais d’attente plus longs pour les patientes et les patients

La population suisse vieillit, avec un recours qui va forcément s’accroître aux soins médicaux et aux prestations médico-sociales. « Or dans les décennies à venir, avec plus de personnes à la retraite et moins d’actifs, il sera aussi très difficile ou impossible de trouver en Suisse les ressources humaines nécessaires pour notre système de santé », a noté Christian Weiler, directeur d’EMS dans le canton de Vaud. Sans suffisamment de personnel venu de l’étranger, les hôpitaux et cliniques, les EMS et certaines institutions sociales, les services d’aide et de soins à domicile, ainsi que de nombreuses petites entreprises fournissant des soins ne pourront plus remplir leurs missions. Pour les patientes et les patients, cela signifie un accès peu à peu restreint au système de santé, avec notamment des temps d’attente plus longs. « Derrière cette initiative, ce ne sont pas des chiffres que l’on plafonne, mais des soins que l’on limite. En restreignant l’accès aux compétences venues de l’étranger, on fragilise non seulement la prise en charge des patients, mais aussi l’équilibre même de notre système de santé », a relevé Raymond Loretan, président de Swiss Medical Network.

Les régions frontalières et les zones rurales seraient les plus touchées

La situation est particulièrement délicate dans les régions frontalières. Le glas de la libre circulation des personnes avec l’Union Européenne que sonnerait à brève échéance l’initiative, voire la résiliation des accords de Schengen/Dublin, pourraient impacter massivement le fonctionnement de nombreux établissements sanitaires romands. Il serait non seulement plus difficile de compter sur le personnel étranger venant s’installer durablement en Suisse (environ un tiers des emplois à l’échelle vaudoise dans le secteur de la santé), mais probablement aussi sur le personnel soignant frontalier (~10% dans le canton de Vaud et jusqu’à 60% aux HUG). « Dans la région lausannoise, on trouve facilement des établissements ou plus de la moitié du personnel médical et soignant a un diplôme étranger », a souligné Léonore Porchet, Conseillère nationale. Les pays voisins, qui peinent eux même à recruter pour leur système de santé, pourraient ainsi user de cette nouvelle donne pour tenter de freiner

l'exode en Suisse de leurs ressources qualifiées. Pour Johanna Gapany, conseillère aux États, « cette initiative aurait des conséquences dramatiques pour notre système de santé, ainsi que pour la recherche dans ce domaine spécifique ». De plus, en pleine pénurie, le retour aux contingents étatiques de travailleurs étrangers engendrerait aussi une lutte administrative entre branches économiques et cantons. Les régions rurales et leurs petites structures sanitaires seraient les premières à en faire les frais face aux grands centres urbains.

La pénurie de personnel met la sécurité en péril

Lorsque le personnel qualifié manque, la charge qui pèse sur les équipes restantes augmente. La sécurité des patientes et des patients s'en trouve directement menacée. Si les services ne sont pas suffisamment dotés ou le sont avec du personnel moins qualifié, le risque de mortalité augmente, en particulier dans les situations d'urgence. Le Royaume-Uni en fournit un exemple frappant : après le Brexit, le manque de personnel infirmier issu de l'UE en Angleterre a entraîné environ 1'500 décès supplémentaires par an, les établissements ayant dû recourir à du personnel moins qualifié.

Une hausse pour les assurées et assurés

Au final, l'initiative pénaliserait doublement les assurées et assurés. D'une part, les démarches bureaucratiques supplémentaires ainsi que les difficultés accrues de recrutement feraient indirectement grimper le coût du travail dans la santé, donc les coûts de la santé. D'autre part, notre système d'assurance maladie sociale perdrait de nombreux « bons risques », soit de jeunes personnes actives en bonne santé, essentielles au financement du système. Si celles-ci viennent à manquer comme cotisantes, les primes d'assurance-maladie augmenteront d'autant pour le reste de la population.

Comité « Non au chaos dans les soins »

H+ Les Hôpitaux de Suisse, Aide et soins à domicile Suisse, ARTISET, ASI-SBK, Physioswiss, ospita, palliative.ch

Coordination :

frederic.burnand@ftc.ch, 079 417 09 65

roland.siegenthaler@bertakomm.ch, 079 372 77 05